



L'ACTU EN IMAGES...



...ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...

Un Comité d'éthique pour préparer les greffes d'organes

Etape indispensable pour permettre localement les prélèvements d'organes puis les greffes, le Comité d'éthique de la Nouvelle-Calédonie a été mis en place hier par le gouvernement.

Pour les 307 Calédoniens souffrant d'insuffisance rénale, la nouvelle est d'importance. Grâce à la mise en place, hier, du Comité d'éthique, les chances d'obtenir une greffe de rein, seule solution pour échapper au calvaire des quatre à six heures d'hémodialyse qui leur sont nécessaires trois fois par semaine, vont se multiplier.

Actuellement, cette intervention n'est possible qu'en Australie, à condition d'avoir un donneur vivant compatible, com-

Tout devrait être prêt pour un premier prélèvement mi-2009.

me par exemple un membre de sa famille, ou en Métropole à partir de reins prélevés sur des patients en état de mort cérébrale. Et dans ce cas la liste d'attente est telle qu'il faut de un à trois ans avant de pouvoir bénéficier d'une telle greffe.

Par contre, pour des raisons à la fois techniques, mais surtout législatives, il est encore im-

possible de réaliser sur place un prélèvement d'organe à des fins de transplantation. Un blocage qui enlève l'espoir d'une quasi-guérison pour soixante-dix malades calédoniens en attente de greffe.

A l'initiative de différents responsables politiques, du gouvernement, du Congrès et de l'Etat qui se sont impliqués dans ce dossier, les choses ont aujourd'hui bien évolué.

Sur le plan technique, le CHT a bien préparé le terrain avec un comité de pilotage qui, depuis un an, travaille à solutionner les problèmes aussi bien au stade du prélèvement que du transport des greffons et de la coordination avec les équipes australiennes en charge des greffes. Ne reste plus maintenant qu'à mettre le laboratoire à niveau, ce qui sera fait en début d'année prochaine. Tout devrait alors être prêt pour un premier prélèvement mi-2009.

Sur le plan juridique, l'Etat doit élargir à la Nouvelle-Calédonie la

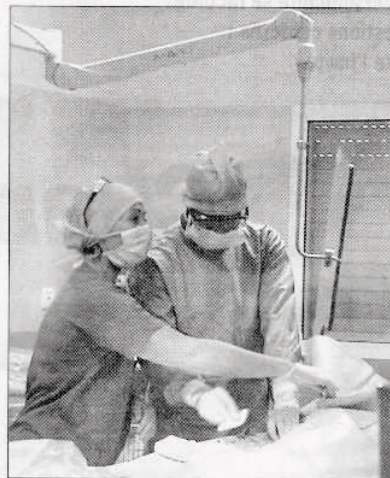
loi de bioéthique de 2004 concernant le don d'organe. La demande est en cours et en bonne voie d'aboutir.

Ensuite, il faut passer une convention avec l'agence de biomédecine française qui gère la liste des patients en attente de greffe et le registre des refus de don d'organe. C'est également en bonne voie, la signature de cette convention devrait intervenir avant la fin de l'année.

Enfin, il était indispensable de créer un Comité d'éthique de la Nouvelle-Calédonie. C'est chose faite depuis hier.

Prévue par une délibération votée par le Congrès fin 2006, cette autorité consultative compte vingt et un membres nommés par le gouvernement et choisis parmi des personnalités issues aussi bien du monde associatif que médical ou religieux et des différentes communautés.

En matière de don d'organe, ce qui sera sa première préoccupation, son rôle sera notamment de veiller aux principes d'éthique, d'équité, de priorité médicale et de transparence dans la gestion de la liste



La création du Comité d'éthique est une avancée considérable pour tous les malades en attente d'une greffe d'organe. (Archives LNC)

d'attente et l'attribution des greffons. Mais aussi de veiller à la bonne information du public par des campagnes de sensibilisation. Il aura également pour mission d'éclairer le gouvernement sur des sujets aussi sen-

sibles que la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, l'acharnement thérapeutique et sur bien d'autres problèmes de société ou de santé publique. **H.R.**

Albinka : spécialiste en imagerie cardiaque



Albinka Maghiar, radiologue spécialisée dans les explorations cardio-vasculaires

Le service de radiologie a eu le plaisir d'accueillir du 1er juillet au 31 août, Albinka Maghiar, radiologue spécialisée dans les explorations cardio-vasculaires (IRM, scanner, angiographie, doppler).

En poste à l'hôpital Cardio-vasculaire et Pneumologique Louis PRADEL à Lyon, depuis 2000, elle est intervenue au CHT pour la mise en place des explorations cardio-vasculaires sur le nouveau scanner 64 barrettes et l'IRM. Elle s'est chargée avec brio de la formation des radiologues et « manipulateurs radio » ainsi que de la réalisation de certains examens dont l'angioscanner coronaire, un examen des plus compliqués qui n'avait encore jamais été réalisé par le service. Elle a travaillé sur l'amélioration du protocole. C'est d'ailleurs à ce titre que le CHT avait demandé sa venue.

Enchantée par son séjour en Nouvelle-Calédonie, elle en a profité pour enrichir ses connaissances grâce aux différentes pathologies locales et a trouvé le CHT particulièrement bien équipé d'un point de vue biomédical.